

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 25 (1903)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

S'adresser

pour les communications d'ordre général et l'administration, au *directeur*, M. ED. BERTRAND, 4, rue du Mont-de-Sion, Genève (Suisse), ou, en été, à Nyon, Vaud.

pour tout ce qui concerne la rédaction, au *rédacteur en chef*, M. CRÉPIEUX-JAMIN, 14, rue des Carmes, Rouen (France).

TOME XXV

N° 6

30 JUIN 1903

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Juillet

A la dernière semaine de mai le ciel a enfin eu pitié de nos pauvres bêtes et certes ces travailleuses infatigables ont mis à profit le temps propice, les provisions ont augmenté à vue d'œil. Mais beaucoup de colonies étaient en retard, affaiblies par la triste période qu'elles venaient de traverser.

Le résultat de ce mois est cependant bien supérieur à celui du mois correspondant de l'année passée. Le maximum a été obtenu par la station de Vuibroye qui indique une augmentation nette de 22 kg 400 gr.; le maximum d'une journée revient à la ruche qui a son trou de vol tourné au Nord, à St-Prex : 3 kg. 500 gr., le 29 mai. En mai 1902, toutes les stations figuraient avec des déficits qui allaient jusqu'à 6600 grammes.

Juin a bien commencé, la fleur d'esparcette a assez bien donné ; cependant le temps orageux et la bise ont modéré la sécrétion du nectar et les jours froids du 8 et du 15, où le thermomètre indiquait à la plaine 5° C. et à la montagne même seulement 2°, ont fait de regrettables coupures dans le tableau des augmentations.

Il y a eu généralement peu d'essaims, la plupart étaient des secondaires, résultant de la mort de la vieille reine. Dans certaines ruches les abeilles trouvant la ponte trop abondante par le temps défavorable ont pris le parti de tuer leurs bonnes mères.

L'élevage est bien difficile cette année, la sortie des jeunes reines étant si souvent contrariée par le mauvais temps et les vents violents ; à l'heure qu'il est nous en avons une dizaine qui attendent depuis bien des jours un moment favorable. Il faut donc bien surveiller les souches qui ont essaimé et les essaims secondaires pour que, dans le cas où les reines se seraient perdues, on puisse porter remède à temps.

Ne prenez pas trop de miel à vos colonies, laissez intacts les rayons du corps de ruche. Le débutant est toujours tenté de prendre

trop, le bruit de l'extracteur est une musique si agréable, le filet de nectar décollant charme tant les yeux qu'on voudrait prolonger ce spectacle à l'infini ! Ne peut-on pas remplacer au besoin ce miel délicieux par du sirop de sucre ?

Non, laissons ces procédés aux apiculteurs plus expérimentés ; avec du sirop de sucre vous n'élèverez pas une race vigoureuse et si vous voulez arriver à un état prospère, il vous faut éviter tout ce qui pourrait vous attirer du pillage ou des maladies. Si dans le corps de vos ruches vous avez à la fin de la saison encore trop de miel, gardez ces rayons, vous saurez bien qu'en faire au printemps prochain.

A ceux qui ont l'intention de participer à l'Exposition de Frauenfeld, nous recommandons de bien épurer le miel qu'ils exposeront, le jury est tenu à être bien exigeant à cet égard. La cire qu'on veut exposer doit aussi être très pure et se présenter sous une forme qui plaise.

Belmont, le 20 juin 1903.

ULR. GUBLER.

LE PRIX D'UN RUCHER COUVERT ET FERMÉ

Notre enquête sur les ruchers couverts et fermés est à peu près terminée. On en a vu les résultats ; les correspondants de la *Revue* ont remarquablement documenté ceux que la question intéresse et la clarté des communications facilitera singulièrement notre tâche quand nous devrons conclure. Mais auparavant il ne sera pas inutile d'insister sur un point important, sur le prix du rucher couvert et fermé. Dans une question comme celle-là, la raison financière balance toutes les autres. S'il était nettement démontré que l'exploitation des abeilles ne peut pas se concilier avec le prix d'un rucher fermé, toutes les considérations de convenances, de facilité, d'agrément, de sécurité, ne l'emporteraient pas ; le rucher fermé serait une fantaisie agréable pour les amateurs riches, qui auraient des abeilles comme on a des chiens au chenil et des faisans dans le parc. Nos ruches coûtent déjà si cher que de bons esprits voient dans la diminution de leur prix la vraie solution à la question de la mévente du miel. On ne vend pas le miel facilement parce qu'il est encore trop cher et on pourrait le vendre meilleur marché si les frais généraux étaient réduits. L'Américain vend son miel la moitié du prix que nous le vendons ; il en est satisfait, mais il se trouve dans des conditions générales d'exploitation bien plus favorables que nous et avec des ruches qui reviennent à 6 francs prises par 10 à la fois et à 10 francs au maximum pour la meilleure des ruches — j'ai nommé la Dadant-Blatt.

Si la solution de la crise apicole n'est pas là, elle n'est pas loin de là. Remanier les frais généraux est en tout cas une idée saine. Les remanier en les augmentant n'est pas absurde par définition; c'est aussi une opération saine si l'augmentation de frais correspond à une augmentation de profits. Nous verrons cela. En attendant voyons quel est le prix d'un rucher couvert et fermé.

* * *

Nous avons dit, dans un précédent article, en janvier dernier, que MM. David et Guillet avaient construit dès 1890 un rucher couvert contenant 48 ruches Dadant pour 856 francs, soit 17 fr. 85 par ruche. Ce prix comprenait seulement le pavillon, la fouille et le béton de la fondation, les cadres, planchettes, partitions, coussins, nourrisseurs et divers aménagements intérieurs, avec deux hausses par ruche. C'est très bon marché; c'est meilleur marché que les ruches en plein air; en sorte que si nous nous en tenions à cet exemple nous pourrions conclure que le rucher couvert, diminuant les frais généraux, il n'y a qu'à discuter les mérites des deux installations. Mais nous n'avons pas vu ce rucher et nous aurions besoin de quelques renseignements pour savoir si la qualité est équivalente aux ruchers que nous avons à comparer. Entre un mauvais rucher couvert et d'excellentes ruches en plein air, il ne convient pas d'établir des comparaisons toutes simples. D'ailleurs je m'empresse d'ajouter que ma réserve est toute de méthode; je ne veux pas encourir le reproche de précipitation. Mais je crois que le rucher de MM. David et Guillet était très bien fait, cela résulte d'inductions faciles étant donnée la compétence de ces messieurs.

Nous avons vu également que M. Delay a imaginé un système de rucher couvert extrêmement satisfaisant et dont le coût est de 100 francs par ruche. Il a été rectifié que le prix de 3,600 francs pour 36 ruches comprenait non seulement le pavillon et les ruches mais encore l'outillage au complet, les ruches garnies de cire gaufrée avec des essaims couvrant 4 cadres, en un mot le rucher prêt à travailler. Malgré tout, l'augmentation des frais généraux est ici certaine.

On sait que M. Strauli, de Scherzingen, Thurgovie, a publié récemment un livre intitulé: *Le pavillon Dadant-Alberti*, consacré pour la plus grande partie au problème de l'adaptation de la ruche Dadant au mode de culture en pavillon. M. Strauli est un homme d'une haute intelligence et connaissant parfaitement les abeilles, de là un système ingénieux et sûr. Je lui ai demandé des renseignements; il ne fabrique rien et n'est intéressé à aucune fabrication, mais il m'a donné les prix de M. Künzler, à Staad, canton de Saint-Gall, qui fabrique spécialement les pavillons décrits dans l'ouvrage de M. Strauli.

Le prix des pavillons varie selon les dimensions et va en diminuant proportionnellement :

10 ruches et un pavillon de	170/270 cm	valent	210 fr.
20 » » »	240/270	»	400 fr.
32 » » »	370/270	»	590 fr.
40 » » »	370/270	»	740 fr.
50 » » »	640/300	»	880 fr.
60 » » »	845/300	»	1000 fr.

Ainsi donc, dans le beau pavillon de 60 ruches, la ruche ne revient qu'à 15 francs.

J'ai recherché un autre témoignage, celui de M. H. Stassart, l'auteur d'une intéressante brochure publiée l'année dernière et intitulée *Etablissement raisonné d'un rucher couvert*. Cette brochure très détaillée ne donne pas de prix. M. Stassart a été assez aimable pour me les envoyer (1).

Il s'agit d'un rucher de 20 ruches établies sur deux rangées, donc dix par étage, sur le devant. Les trois autres côtés sont pleins, l'un est percé d'une porte. La toiture, à un versant, présente la pente vers le devant et fait saillie de 40 centimètres afin de protéger les ruches. Les eaux pluviales sont recueillies au moyen d'une petite gouttière. La longueur intérieure du rucher est 5,44 m; sa hauteur sur le devant 2,30 m, sa hauteur arrière 3 m et sa profondeur 3 m. Les montants sont en *werres* et *werrettes* de sapin, ainsi que les traverses. Les cloisons sont faites en lattes languettées et rainurées et la couverture est faite en tuiles de seconde qualité.

M. Stassart convient que cette maisonnette ne peut pas servir à l'extraction du miel; il pense que cette opération doit s'accomplir dans un local absolument garanti contre l'intrusion des abeilles. Toutefois l'apiculteur peut réunir dans son pavillon les cadres, l'extracteur, etc., et a toutes facilités pour son travail.

Dans le pavillon de M. Delay on peut certainement faire l'extraction du miel, mais on voit que cet avantage s'obtient par des soins considérables et qu'il faut bien payer.

La ruche employée par M. Stassart est la ruche Halleux, très comparable à la Dadant, dont elle procède. Voici comment il fait le décompte des frais de chaque ruche.

a) Le corps de ruche et le plateau, 1,07 m de planche à 1 fr. 75	Fr.	1.88
b) Une hausse, planche de 0,17 de large, 0,49 m à 1 fr. 75	»	0.89
c) Plafond; lattes de 0,015 d'épaisseur, 0,39 m à 1.45 .	»	0.57
d) La fenêtre paroi arrière, châssis et vitre	»	0.90
e) La grille du fond, 3 tringles en fer sur 3 traverses bois	»	0.40
f) Les cadres, 12 grands, ou 10 et 2 partitions et 12 demis; clous d'écartement, nez séparateurs	»	3.—
	Total	Fr. 7.64

(1) Ces renseignements viennent aussi d'être publiés dans *l'Abeille et sa culture*.

Voici maintenant le détail du pavillon :

a) 14 pierres de fondement à 1 fr.	Fr.	14.—
b) Les montants	»	10.60
c) Les traverses	»	13.88
d) La toiture, traverses et rayons.	»	12.50
» tuiles	»	30.—
e) Cloisons ou lattes languettées et rainurées à 1 fr. 45	»	46.40
f) Portes, barres, les lattes des panneaux sont comprises dans la porte ci-haut.	»	1.—
g) Clous, charnières, cadenas, ronce artificielle pour le devant, diverses fournitures	»	10.—
h) Peinture au carbonyle, 3 couches	»	5.—
	Total	Fr. 153.38

Les vingt ruches à 7,64 l'une font 152,80 qui, joints au prix des matériaux du poste font 306,18, soit 15,30 par ruche, Mais il y a la façon. M. Stassart dit qu'un ouvrier ordinaire construira ruches et rucher en 30 jours, à raison de 5 fr. par jour, soit 150 fr. de main-d'œuvre, que l'agriculteur un peu débrouillard peut économiser. En ajoutant ces 150 fr. nous obtenons un total général de 456,18, soit 22,80 par ruche.

Autre témoignage : M. Forestier, de Moudon a vu un rucher couvert pouvant contenir 18 ruches, dont le prix était à peu près 300 fr. Un autre rucher du même genre, mais plus vaste, pour 36 ruches, est revenu à 500 fr.

Voici encore M. Demierre, de Genève, qui a bien voulu nous donner le prix de son rucher couvert dont il est enchanté.

Son pavillon a 5 m. de longueur, 3 m. de largeur et la hauteur de la face principale est de 3 m. Il lui a coûté 800 francs. Les 24 ruches Dadant qui y sont abritées lui ont coûté 360 francs, avec une hausse par ruche. Cela fait 1160 francs, soit 48 francs par ruche.

M. Demierre ne se fait pas d'illusions ; il m'écrit qu'il faudra toujours plus de temps pour réaliser un bénéfice net avec des ruches en pavillons qu'avec des ruches en plein air et que l'avantage est, au point de vue métier, à ces dernières. Mais il ajoute : « Le prix d'un rucher fermé peut varier à l'infini, suivant le nombre des colonies et le luxe de l'établissement. » Et, en effet, nous avons vu qu'on peut faire un rucher couvert au-dessous des prix des ruches en plein air. La très belle installation de M. Demierre n'était en somme, pas indispensable pour avoir les avantages du rucher couvert et fermé.

Enfin, M. Robert Aubert, à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), installe un rucher couvert octogone démontable, tout en bois, avec le toit recouvert de carton bitumé, pouvant abriter 23 colonies, pour 300 fr. Il n'y a qu'un étage de ruches. Le diamètre du rucher est de 6 mètres. En ajoutant le prix des ruches nous trouvons que chaque

ruche logée revient à peu près au même prix qu'une ruche en plein air.

Une considération importante en faveur du rucher fermé, c'est l'économie du laboratoire. En admettant même que l'extraction du miel ne se fasse pas dans le rucher, il n'y a pas moins économie du laboratoire.

Nul doute dans ce cas, que l'extraction du miel ne se fasse en empruntant pour deux ou trois jours une pièce de la maison d'habitation, mais le rucher servira de laboratoire pendant tout le reste de l'année pour les autres opérations. Or, un laboratoire vaut à peu près le prix d'un rucher couvert.

* * *

Nous pouvons formuler une première conclusion. Il y a des ruchers couverts et fermés de tous prix, mais il est possible, sans recourir à des économies fâcheuses, d'obtenir les ruches abritées au même prix, à peu près, que celles qui ne le sont pas, grâce à l'économie réalisée sur l'installation, le doublage des ruches et le couvercle.

L'avantage du prix est même du côté du rucher couvert, dans une proportion considérable, si on fait entrer en ligne de compte l'économie du laboratoire dont beaucoup d'apiculteurs ne peuvent pas se dispenser quand ils ont une trentaine de ruches. Dans ce dernier cas l'établissement d'un rucher couvert est donc une opération profitable, une vraie solution de métier.

Mais il y a d'autres considérations à discuter, nous le ferons le mois prochain à la lumière des renseignements fournis par les apiculteurs expérimentés qui ont si aimablement répondu à notre enquête.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

LETTRE DES ETATS-UNIS

De l'inutilité des mâles pour l'entretien du couvain

Hamilton, 30 avril 1903.

Mon cher Rédacteur,

Je reçois une lettre d'un ami qui me dit que vous avez eu un printemps trop précoce et que les abeilles en souffrent. Il en est de même ici. Nous avons eu des journées d'été en mars et avril. Les pêchers sont déjà défleuris, les pommiers et les cerisiers sont en pleine fleur et aujourd'hui un vent du nord nous envoie des flocons de neige qui se mêlent aux pétales blancs qui se détachent des fleurs. Nos abeilles, qui ont fait à peu près assez pour entretenir la ponte,

auront besoin de nourriture si nous voulons les voir conserver leur activité d'ici à la récolte du trèfle blanc, qui ne commence que dans un mois. Déjà, la semaine dernière, nous avons eu une gelée qui a détruit une quantité de boutons de vigne assez avancés. Nos apiculteurs, qui se préparaient à l'envi pour une récolte exceptionnelle, semblent déjà s'effrayer de la perspective et cessent leurs commandes. Du moins il y a une diminution très sensible dans les commandes de cire gaufrée.

Un ami de France m'écrit et me demande ce que je pense de quelques mots qu'il a lus dans un journal apicole français disant que « l'utilité des mâles pour l'élevage du couvain n'est plus contestée. » Voilà une assertion contre laquelle je proteste, et je crois que beaucoup d'autres seront de mon avis. Si les mâles sont utiles pour tenir la ruche chaude, comment se fait-il que chaque saison quand vient un revers, du temps froid, les abeilles s'empressent de chasser leurs mâles ? Car non seulement elles les chassent, les détruisent, même avant la récolte s'il fait froid, mais elles sacrifient aussi souvent leur couvain de mâles qui leur a coûté des soins et de la nourriture.

Pour élever ces mâles, qui sont utiles, à ce que dit cet écrivain, pour entretenir la chaleur, il a fallu les tenir chaudement eux-mêmes et cela dans un moment où la ruche n'a pas trop d'abeilles. Ils ont coûté plus de nourriture et ont pris plus de place qu'un nombre égal d'ouvrières. Avec le même espace et la même quantité de miel et de pollen, et seulement une ponte un peu plus rapide, on aurait pu avoir 850 ouvrières là où 530 faux-bourçons ont été produits. Ces 850 ouvrières seraient prêtes à aider leurs sœurs, tandis que nos cinq cents paresseux ne sont bons qu'à manger la récolte. Si le temps tourne au froid, nos huit cents ouvrières peuvent rester à la ruche et tenir le couvain chaudement, en attendant une éclaircie.

On cherche à indiquer un but à cette production par la nature d'une si grande quantité de fainéants et on croit le trouver dans une utilité supposée de la production de chaleur. Mais ceux qui donnent cette raison ne réfléchissent pas qu'il a fallu une grande dépense de ce calorique pendant le temps frais pour élever cet essaim bruyant qui n'existera que pendant les jours les plus chauds et qui sera impitoyablement et nécessairement mis à mort aussitôt que la chaleur sera passée ou que le temps deviendra désagréable et défavorable à la récolte. Il y a cependant un but bien véritable et évident à la production, dans l'état naturel, de milliers de bourçons. C'est le besoin qu'ont les jeunes reines de trouver, sans chercher et par conséquent sans courir trop de risques, une prompte union. A l'état sauvage, vivant dans des troncs d'arbres, les ruches sont très éloignées les unes des autres. Il faut donc beaucoup de mâles dans chaque ruche.

A l'état domestique, si nous plaçons cent ruchées à peu de distance les unes des autres, les faux-bourçons de deux ou trois ruches seront amplement suffisants pour toutes les reines qui seront élevées. Nous avons donc l'occasion de nous débarrasser, si nous le voulons, de la production de milliers de mâles qui rogneraient la part de miel du possesseur des abeilles. Mais pour se débarrasser de cette production intempestive il faut enlever les rayons de mâles et les remplacer par des rayons d'ouvrières. Ceci ne peut se faire qu'avec des ruches à rayons mobiles. C'est ce qui explique pourquoi les possesseurs de ruches à rayons fixes cherchent une excuse à la production des faux-bourçons selon le goût des abeilles. Cela leur donne une raison pour soutenir le fixisme qui, cependant, perd du terrain tous les jours.

Il ne faut pourtant pas penser qu'on peut réussir à empêcher entièrement la production des faux-bourçons. Il s'en trouve toujours par-ci, par-là, quelques cellules, et comme les abeilles sont naturellement portées à produire des mâles, si on leur enlève les rayons de mâles elles s'empressent de remplir les coins disponibles de rayons de cette sorte. Mais la production de quelques centaines de mâles dans une ruche n'a pas une portée aussi sérieuse sur la récolte que l'élevage en grand de ces bouches inutiles. Nous avons toujours pratiqué le plus possible le remplacement des rayons de faux-bourçons par des rayons d'ouvrières et nous attribuons une partie de nos bons résultats à cette méthode, qui prévient et empêche la dépense absolument inutile, dans un grand nombre de ruches, de l'élevage de plusieurs milliers de consommateurs de miel gloutons et embarrassants. Au lieu de cela, dans l'espace qu'ils auraient occupé nous nous trouvons avoir, sans frais additionnels, une augmentation de la tribu ouvrière.

Notez bien qu'il est impossible d'empêcher les abeilles d'avoir des rayons de mâles en les enlevant simplement. Il faut aussi les remplacer par des rayons d'ouvrières déjà bâtis, ce qui ne peut se faire que par un transvasement. Mais n'écoutez pas ceux qui vous diront que les abeilles détruiront ces rayons d'ouvrières que vous leur donnerez et les remplaceront par des rayons de mâles. Cela est inexact et en supposant que ce soit arrivé une fois par hasard, ce dont je doute, ce serait une exception qui ne ferait que confirmer la règle, puisque, dit-on, il n'y a point de règle sans exception.

On m'objecte qu'il ne faut pas forcer la nature, que c'est la nature des abeilles qui les pousse à élever des mâles et que, par conséquent, nous nous trouvons en opposition avec la loi naturelle quand nous essayons d'empêcher l'élevage des faux-bourçons sur une échelle aussi large qu'à l'état sauvage. A cela je réponds que dès que nous mettons les insectes ou les animaux en domesticité, nous changeons leur nature pour les plier à nos désirs. Voyez la poule qui, au lieu de

cacher son œuf comme à l'état sauvage, s'établit sur le nid que nous lui préparons, qui couve des œufs de canards au lieu de ses propres œufs quand cela nous plaît. Ses instincts sont changés mais elle n'en est que plus propre à nous servir en domesticité.

C.-P. DADANT.

REVUE ANALYTIQUE DES JOURNAUX D'APICULTURE

Comment visiter les colonies agressives. *A. Wathelet. (Le Rucher Belge).* — Le procédé de M. Wathelet consiste à déplacer la colonie lorsque les butineuses sont aux champs, vers 11 heures, et à mettre à sa place une ruche vide. On attend une demi-heure, on visite la colonie puis on la remet en place.

En opérant ainsi, les butineuses qui sont aux champs et celles qui sortent sans s'apercevoir qu'on a déplacé leur ruche reviennent se poser sur la ruche vide. La colonie ne possède plus alors que des abeilles encore jeunes et peu agressives.

Conseils aux cultivateurs. *E. Van Hay. (Le Rucher Belge).* — Ce n'est pas la floraison, par-ci, par-là, des espèces poussant spontanément dans les champs et dans les bois qui assure une abondante récolte de miel, mais la grande culture fourragère. Il faudrait donc agir sur les fermiers, qui pourraient souvent travailler à la fois dans leur intérêt et dans celui de l'apiculture, en cessant par exemple de s'obstiner à emblaver en céréales des terres peu favorables à cette culture, alors que ces terrains donneraient d'abondantes récoltes de trèfle blanc, de sainfoin et de luzerne. On organise des concours, pourquoi, parmi les prix, n'y ferait-on pas figurer des primes aux cultivateurs ayant ensemencé la plus grande étendue de terrain en trèfle blanc? Car pour M. Van Hay un champ de trèfle blanc est l'idéal. Le trèfle blanc vient partout; ses graines emportées par les vents vont germer jusque sur les talus et les accotements des routes; il ne redoute que les terres humides où l'hiver le tue. Il pousse avec une extrême facilité dans les terres calcaireuses et se contente, à la rigueur, d'un défrichement. C'est l'intérêt bien entendu du cultivateur qui se trouve d'accord avec celui de l'apiculteur ⁽¹⁾.

Pertes d'hiver au Colorado. *(Rocky Mountain Bee Journal).* — Les pertes d'abeilles ont été plus fortes que d'habitude pendant la

⁽¹⁾ Ceci s'entend pour les pays comme la Belgique, où le trèfle blanc est une ressource importante pour les abeilles, mais on sait que ce n'est pas le cas en Suisse, ni dans une grande partie de la France, croyons-nous.

dernière saison d'hiver, à cause du froid prolongé et du manque de provisions dans les ruches lorsque la récolte avait manqué.

Aikin accuse une perte de 15 à 20 %, Adams 12 %, les apiculteurs de la région de Denver, dont M. Dadant nous a entretenus, 50 %, Gillus 10 %.

La vallée du Mississippi n'a que très peu de pertes. La Californie annonce que la récolte promet d'être bonne.

La flétrissure du poirier. (*American Bee Journal*). — Les arboriculteurs américains ont prétendu que le bacille qui produit la flétrissure du poirier était propagé par les abeilles. Cela n'est pas bien démontré. En tout cas le Dr Waite, délégué du ministère de l'agriculture des États-Unis, prétend que la maladie peut être guérie radicalement si le bacille, qui vit sous l'écorce, est enlevé avant la croissance et avant la fleur, afin que les insectes n'aient pas la possibilité de le répandre. Le ministère va envoyer le Dr Waite faire une démonstration de ses procédés au Colorado et en Californie.

Comment manier le miel granulé ? (*American Bee Journal*). — Un abonné s'étant plaint de la difficulté qu'il trouvait à sortir le miel granulé du baril quand il est très dur, le journal donne une méthode. On démonte complètement le baril, enlevant les cercles, puis les douves, après avoir préalablement placé le baril de miel sur une grande feuille de fort papier. Le baril enlevé pièce à pièce, on se trouve en présence d'un gros pain de miel qu'on peut couper avec facilité. Il y a des miels qui granulent de telle façon qu'il est impossible de les retirer du baril autrement. Nous en avons eu récemment un exemple à Rouen. Pour couper ce miel dur, nous nous sommes servi non pas d'un couteau, mais d'une petite ficelle, comme on fait pour le savon de Marseille ; en quelques instants et sans peine on débite tout un baril.

Expériences et résultats dans la culture de la Phacélie. (*Le Progrès Apicole*). — Un correspondant de la *Reinische Bienenzeitung*, qui cultive la phacélie depuis plusieurs années, donne les renseignements suivants : Le miel de phacélie est clair et préféré à tout autre par ses clients. Il a doublé le chiffre de sa récolte depuis qu'il cultive cette plante. La récolte de phacélie ne peut jamais manquer entièrement si l'on sème en plusieurs fois, car la plante fleurit longtemps. Il a eu 125 francs de rapport net par arpent, rien que pour la semence.

« J'ensemence, dit-il, de 5 à 6 arpents de terre moyenne en six fois, espacées de 3 en 3 semaines. Je commence à semer en mars dès que le sol n'est plus gelé, et je sème pour la dernière fois fin juillet, sur éteules ou sur terrain qui a donné une récolte.

Le champ sur lequel des pommes de terre ont été cultivées

l'année d'avant, reste non fumé ni labouré. La semence est répandue sur la terre telle qu'elle est restée l'automne dernier et bien enfouie à la herse. J'agis ainsi pour économiser les frais de culture, attendu que je ne possède pas de chevaux et que je dois payer 10 francs par jour pour 2 chevaux.

Les autres champs sont labourés en automne ou au printemps et la phacélie est semée sur les sillons bruts, puis enfouie à la herse. Il va de soi que mieux une terre est fumée et labourée, plus elle donne de rapport. Je suis cependant satisfait de ma manière de procéder.

En fait de semence pour un arpent, il faut de 3 à 4 kilogs ; sur une très bonne terre 2 kilogs peuvent suffire. Les parcelles destinées à donner des fourrages secs sont fauchées lorsque les plantes de phacélie sont arrivées vers la moitié de leur période de floraison. Des souches surgissent de nouvelles pousses, qui parviennent encore à fleurir. Les semis faits sur éteules ou sur des terres qui ont déjà donné leur récolte, arrivent encore à fleurir en automne. (Il faut observer ici que ce n'est que la semence de l'année antérieure qui lève et non de la graine fraîchement récoltée). Ces semis donnent ainsi encore une bonne arrière-récolte, utilisée en vert jusqu'en novembre, puis enfouie à la charrue. Ainsi j'économise le nourrissage des abeilles pour l'hiver et la fumure du sol pour la prochaine récolte.

Les parcelles destinées à fournir de la semence sont fauchées le matin dans la rosée lorsque les premières graines commencent à mûrir ; pour éviter des pertes de semences lors du charriage il y a des précautions à prendre. Le battage en grange et le nettoyage doivent se faire en plusieurs fois. J'emploie le tarare. J'utilise le foin et la paille de phacélie pour la nourriture des vaches et des chèvres. La balle, mélangée de son, est donnée aux porcs ».

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

QUAND LES REINES ACCOMPAGNANT LES ESSAIMS SECONDAIRES S'ACCOUPLENT-ELLES ?

Sous le titre de : « Conversations avec Doolittle », le journal américain *Gleanings in Bee Culture*, publie dans chaque livraison, sous forme de dialogue, les réponses de cet apiculteur de grande expérience aux questions pratiques qui lui sont posées. Voici la traduction d'une réponse qui ne manque pas d'intérêt :

« J'ai eu avec un voisin une discussion au sujet de l'accouplement des reines et nous sommes convenus de vous prier de trancher le différend. Voulez-vous y consentir, M. Doolittle ? »

— Cela dépend un peu de ce dont il s'agit. Si le cas s'est présenté chez moi, je pourrai vous dire quelle a été mon expérience.

« La chose a pour moi une importance considérable, parce que je désire couper les ailes à toutes mes reines aussitôt qu'elles sont fécondées, mais je veux être certain qu'elles l'ont été, car cela les abimerait complètement de leur faire subir l'opération avant la fécondation, n'est-ce pas ? »

— Certainement, et il est toujours préférable de ne couper les ailes à une reine que quand elle a commencé à pondre ; souvent, en effet, on les voit revenir avec tous les signes de l'accouplement et faire de nouvelles sorties avant de commencer à pondre. Mais quel est le point sur lequel vous êtes en désaccord avec votre voisin ?

« Mon voisin prétend que presque toutes les jeunes reines sont fécondées avant le moment où elles sortent avec des essaims secondaires⁽¹⁾, et que si je peux voir ces reines quand elles rentrent avec l'essaim au moment de la mise en ruche, comme cela m'arrive souvent, c'est le moment de leur couper les ailes et d'éviter ainsi d'avoir à les chercher plus tard. »

— Et vous, quelle est votre opinion ?

« Je crois, moi, que s'il y a des reines qui soient fécondées avant la sortie de l'essaim c'est la grande exception. Nous sommes tombés d'accord de nous en rapporter à vous, de sorte que vous ne devez pas craindre de répondre franchement, car nous prendrons votre réponse en bonne part, quel que soit celui de nous deux auquel elle donnera tort.

— Je soupçonne que votre voisin n'a que très peu d'expérience des abeilles ou bien qu'il a prêté l'oreille aux dires d'une de ces personnes qui croient tout savoir ; car si un apiculteur de quelque notoriété a jamais avancé qu'une reine conduisant un essaim secondaire s'était accouplée ou était devenue féconde avant d'avoir conduit cet essaim, c'est une chose qui m'a échappé ; et une telle prétention montrerait que celui qui l'a émise n'a pas examiné les choses de bien près. J'ai fait de l'essaimage et de l'élevage des reines une étude de plus de 25 ans, passant à cette étude des jours, des semaines et des mois ; et si quelque reine a jamais été fécondée, ou a volé dehors à la rencontre du mâle pendant qu'il y avait d'autres jeunes reines dans les cellules, c'est une chose que je n'ai jamais observée et que toutes mes expériences m'ont conduit à considérer comme n'étant pas possible.

« Pouvez-vous nous dire pourquoi cela n'arriverait pas ? »

— Chacun sait que l'essaimage secondaire provient seulement d'une pluralité de reines dans la ruche, et ces reines sont toujours celles qui ne sont jamais sorties de la ruche, excepté si elles l'ont fait avec un essaim secondaire et qu'elles aient été réintégréées dans la ruche par l'apiculteur.

« Dois-je comprendre par ce que vous dites qu'il y a une quantité de reines circulant au milieu des abeilles au temps de l'essaimage ? »

— Non, pas cela. Dans la règle, pendant l'essaimage secondaire toutes les jeunes reines qui voudraient naturellement s'échapper des cellules sont, excepté la première qui est déjà dehors, retenues dans les cellules par une garde d'abeilles qui les nourrissent à travers un trou ou une petite ouver-

(1) C'est-à-dire avec des essaims autres que des essaims primaires ; en anglais le terme est *after swarm*.

ture de la cellule faite par la jeune reine essayant de ronger le couvercle ; ces reines chantent en permanence⁽¹⁾ parce qu'elles sont retenues prisonnières bien que pleinement adultes et voudraient naturellement s'échapper. Celle qui a sa liberté répond à sa manière, irritée qu'elle est de ce que les ouvrières l'empêchent de détruire ses rivales dans les cellules. N'avez-vous pas entendu ce genre de dialogue entre les reines au moment de l'essaimage secondaire ?

« Oui, mais je ne savais pas que cela pût avoir aucun effet sur l'accouplement des reines. »

— Tant que cet état de choses dure dans la ruche, aucune reine n'a le désir de s'accoupler. Sa seule ambition en ce moment est de tuer ses propres sœurs qui affirment si vigoureusement leur rivalité, et il ne sort jamais d'essaimage secondaire que dans des conditions pareilles. Je pense que maintenant vous devez juger si l'accouplement d'une reine peut s'effectuer dans de telles conditions.

« Oui, je vois ; mais pensez-vous qu'il n'y ait jamais eu un cas où la jeune reine ait été fécondée avant qu'on ait recueilli l'essaimage secondaire ? »

— Je ne voudrais pas dire tout à fait cela, car un cas de ce genre s'est présenté chez moi avec un essaim qui était accompagné d'une seule reine et qui fut retenu dehors par le mauvais temps pendant plusieurs jours. J'ai toutes raisons de croire que la reine en question fut fécondée pendant qu'elle était dehors avec l'essaimage, ou qu'elle quitta l'essaimage pendant qu'il était groupé sur la branche, car je vis cette reine rentrer dans la ruche avec les autres abeilles portant les signes de l'accouplement et elle commença à pondre deux jours après.

« Considérez-vous cela comme une exception ? »

— Certainement, car c'est le seul cas dont je me souviens dans toute mon expérience. Je crois que la règle est que toutes les reines accompagnant un essaim secondaire attendent pour faire leur voyage nuptial d'être établies dans leur nouvelle demeure, ce qui, dans le cas où il y a plusieurs reines, n'arrive pas avant que toutes les reines sauf une soient tuées. Quand elles sont ainsi établies, alors, entre le premier et le quatrième jour après la mise en ruche, par une belle après-midi et très souvent quand les abeilles sortent pour faire le feu d'artifice, on verra la reine quitter la ruche et revenir habituellement après avoir réussi dans son vol nuptial. Ainsi, vous le voyez, mon expérience prouve que vous avez raison et que votre voisin a tort.

« Oui ; et si je l'avais écouté j'aurais abimé toutes les reines auxquelles j'aurais coupé les ailes quand je les voyais rentrer avec l'essaimage. Mais, ne coupez-vous pas les ailes aux reines, si vous constatez lorsqu'elles rentrent dans la ruche qu'elles les ont intactes ? »

— Si je sais d'une façon certaine qu'un essaim a une reine qui pond, je cherche à la prendre quand je la vois avec l'essaimage et je lui coupe les ailes ; mais l'opération doit être faite avant la sortie de l'essaimage primaire, car autrement l'essaimage pourrait prendre le parti d'aller dans les bois avant que j'aie pu le recueillir. C'est pourquoi je fais toujours en sorte que toutes les

(1) En anglais *quawking*, faisant *quâ, quâ*.

reines aient les ailes coupées avant la sortie d'aucun essaim primaire et ainsi il n'y a aucune incertitude à ce sujet.

« Quel moment considérez-vous comme le meilleur pour l'opération ? »

— L'époque de la floraison des arbres fruitiers, au printemps.

« Pourquoi ? »

— Parce qu'à ce moment les abeilles sont généralement très occupées dans les champs et il y en a peu de vieilles dans la ruche. Comme peu de jeunes abeilles sont encore sorties de leurs cellules, il n'y en a aussi comparativement que peu dans la ruche. Puis la reine est extrêmement prolifique juste à ce moment (sous l'influence du premier miel nouveau récolté), ce qui porte son abdomen à la grandeur maximum et fait qu'on la distingue facilement au milieu du petit nombre d'abeilles ; elle est d'ailleurs si alourdie par son fardeau d'œufs qu'elle ne cherche pas à s'enfuir ni à se cacher comme elle le fait souvent plus tard. Ces différentes circonstances combinées font que, décidément, c'est le meilleur moment pour s'assurer que toutes les reines ont les ailes coupées.

« Bien, il me faut vous quitter et je vous remercie de cette entrevue. »

— A votre service et quand vous aurez d'autres questions à me faire veuillez revenir auprès de moi.

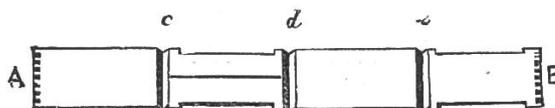
Le procédé consistant à couper une partie des ailes des reines est assez répandu aux Etats-Unis, bien qu'il n'y soit pas d'un usage général. Voici ce que dit à son sujet l'ouvrage *l'Abeille et la Ruche*, de Langstroth et Dadant :

Certains apiculteurs, pour empêcher leurs essaims de s'échapper, ou de se loger trop haut, ont pris l'habitude de couper une aile à leurs reines. M. Langstroth a employé ce moyen pour connaître l'âge de ses reines. Il coupait d'un coup de ciseau une des quatre ailes d'une jeune reine. L'année suivante, en examinant ses ruches, il coupait la seconde aile du même côté, il coupait les deux autres la troisième année. Virgile indique ce moyen pour empêcher les abeilles de s'échapper. Comme la vieille reine ne quitte la ruche que pour accompagner un essaim, la perte de ses ailes ne nuit aucunement à ses aptitudes et ne diminue en aucune façon l'attachement de ses filles. Si, malgré son impossibilité de prendre le vol, elle veut émigrer, elle ne peut que tomber sur le sol au lieu de s'élever dans les airs. Si les abeilles la trouvent, elles se rassemblent autour d'elle, alors l'essaim est facile à récolter pour l'apiculteur ; si elles ne la trouvent pas, elles retournent à la ruche pour attendre la maturité d'une des jeunes reines.

Cette méthode peut être suivie, à la condition que le sol soit nu et non couvert de gazon, dans lequel la reine aurait les plus grandes chances de se perdre. Après avoir essayé la coupe des ailes pendant plusieurs années, nous l'avons abandonnée comme donnant plus de travail que de profit. Cependant nous connaissons plusieurs grands apiculteurs qui pratiquent cette méthode.

LES SECTIONS AMÉRICAINES

Les vraies sections américaines sont fabriquées d'une seule pièce pliée aux angles et en bois de tilleul. Il y a au moins vingt ans que cela se pratique et chaque année on en fait davantage ; c'est par dizaines de millions qu'on fabrique les sections. Jusqu'ici on a trouvé facilement le bois qu'il fallait, mais l'Amérique épuise ses forêts ; il n'y a aucun frein à la coupe des bois, sauf dans quelques localités réservées par le gouvernement, et l'on prévoit une disette générale de bois de charpente ; le tilleul qui existait en grande quantité dans les forêts de plusieurs Etats commence à devenir rare. *Le Gleanings* sonne l'alarme et se demande ce que feront les fabricants de sections



Section d'une seule pièce.

d'une pièce quand le tilleul manquera, ce qui ne peut tarder. Ils subiront tout simplement la nécessité de faire un autre genre de sections, à moins qu'ils ne prennent dès maintenant des mesures conservatrices.

En Europe, nos gouvernements ont été obligés de réglementer la coupe des bois ; le gaspillage des forêts produisait toutes sortes de troubles, changeait le régime des eaux, principalement, provoquait des désastres terribles aussi bien à la montagne que dans les plaines ou au bord de la mer. Notre expérience devrait profiter aux Américains et arrêter leur prodigalité. Cependant on continue encore, dans les forêts de Washington et de l'Orégon, à détruire le bois par les moyens les plus rapides pour défricher les terres qui rapportent plus de bénéfices immédiats aux colons quand ils s'établissent, si elles ne sont pas couvertes de bois, parce que dans ces régions éloignées l'exploitation des bois n'est pas encore possible. Mais c'est une imprévoyance qui portera de tristes fruits ; quand la disette viendra avec les calamités publiques, il sera trop tard.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

ABEILLE PORTANT UNE HUPPE

Le Locle 9 juin.

Je viens de trouver dans une de mes ruches une si drôle d'abeille que je ne puis résister au désir de vous l'envoyer.

On peut presque dire qu'elle est huppée ; elle a huit petites branches, surmontées d'une grosseur à l'extrémité. Cela paraît bien l'incommoder car elle se frotte continuellement avec ses petites pattes. Je l'ai examinée à la loupe pour voir si c'était peut-être une bête, mais cela n'en a pas l'apparence.

L.-P. R.-P.

La huppe en question est formée de plusieurs étamines de la fleur de l'Orchis Bouffon (*O. Morio*, L.) ou de l'Orchis mâle (*O. mascula*, L.), plantes de la famille des orchidées, assez communes dans les prés et fleurissant chez nous en mai. Les masses polliniques de ces fleurs ont à leur point d'attache un disque visqueux, que le contact de l'abeille détache lorsqu'elle visite le nectaire et qui se colle sur sa tête. Darwin a dit que si l'on présente à la base de l'étamine un crayon bien appointé, le disque visqueux se collera dessus comme il se colle sur la tête de l'abeille; nous en avons fait l'expérience plusieurs fois. Les fleurs en question sont pourpres, quelquefois rosâtres et disposées en épis sur une tige de 15 à 20 centimètres pour l'O. Bouffon et de 30 à 40 pour l'O. mâle; feuilles oblongues ou lancéolées.

E. B.

UNE OPINION DÉFAVORABLE SUR LES RUCHERS COUVERTS ET FERMÉS

Gannat, le 20 mars 1903.

Monsieur,

Dans le numéro du 31 janvier de la *Revue*, à la fin d'un très intéressant article sur les ruchers couverts, vous dites : « Et maintenant la question est posée, connaissez-vous des propriétaires de ruchers fermés? Ont-ils trouvé les avantages qu'ils espéraient en faisant la dépense de l'installation? Quelles étaient ces dépenses et cette installation? Nous recevrons les réponses avec le plus vif intérêt. »

En ayant établi deux, il y a environ vingt ans, je viens vous dire comment, à quel prix et les résultats que j'ai obtenus et les idées que ce système m'a suggérées.

A un kilomètre de notre ferme de Mazerier, sur le flanc est d'un petit monticule, nous avons une parcelle de bois d'environ deux hectares, que j'avais arrachée et plantée en vigne; à cause de la distance de la ferme, j'avais construit au haut, sur la crête du monticule, une maisonnette pour abriter nos vigneron et je l'avais munie d'un grenier pour mettre nos échelas pendant l'hiver.

Quelques années après, étant devenu apiculteur, grâce à la *Conduite du rucher* de notre savant maître Bertrand, il me vint l'idée de transformer le grenier de la maisonnette en rucher.

Ce grenier formait un rectangle de 2 m. 50 sur 4 mètres, allant du nord au sud; la toiture a un seul appentis tombant sur l'est; j'avais de ce côté 80 centimètres de hauteur et 1 m. 80 du côté ouest.

Du côté est, j'ai fait percer six trous dans le mur et j'ai fait bâtir des couloirs en tôle ayant 2 centimètres de hauteur sur 20 de large; le dessus du couloir dépassant extérieurement le mur de 10 centimètres pour faire pare-soleil, et le dessous recouvert d'une mince planchette le dépassant de 15 pour faire planchettes de repos; puis j'ai fait faire six cases ayant

50 centimètres de profondeur (mes cadres ont 40 cm.) et 80 de hauteur, avec plancher au-dessus et portes à charnières et numérotées ; le plancher du grenier servant de plateau de ruche. J'en ai établi 6, à 15 cadres 30×40 ; et comme mes cases avaient 80 centimètres de hauteur, je pouvais facilement mettre une hausse de 12 cadres 30×40 au-dessus de la chambre à couvain.

Du côté ouest, comme j'avais 1 m. 80 de hauteur, j'ai établi deux rangs de ruches superposées exactement semblables à celles du côté est.

Les six ruches du côté est ont très bien marché tant qu'ont vécu les six essaims que j'y avais mis casés en bloc ; mais lorsqu'il se formait des vides et que j'y mettais des essaims, ils étaient de suite accaparés par les vieilles colonies, trop voisines ; ce qui fait que maintenant il n'y a, depuis longtemps, que celles des deux bouts et celle du milieu qui sont habitées et donnent de belles récoltes.

Du côté ouest, qui regarde la Sioule qui coule à un demi-kilomètre et à plus de deux cents mètres en contre-bas, il règne si souvent des vents forts et froids, qu'il m'a été impossible de les peupler ; j'y ai mis dix-huit essaims des six races d'abeilles que je possédais (maintenant elles sont toutes croisées, ce qui fait que mes colonies et celles de mes voisins ne risquent pas de dépérir pour cause de consanguinité), les sept ou huit derniers avec des provisions de six à huit kg. de miel pour leur permettre d'attendre que les vents qui les empêchaient de rentrer à leurs ruches aient cessé ; tous ces essaims périssaient la première ou la seconde année.

J'y ai renoncé, ai fait défaire ces douze casiers et avec le bois ai fait faire quelques ruches, que j'ai placées dans la vigne, derrière un épaulement de terrain, où elles prospèrent et rapportent.

Résultat. — Je me suis donné beaucoup de peine, ai dépensé 600 francs, me suis privé de mon grenier pour abriter mes échelas et n'ai que trois ruches dans le grenier et six dans la vigne.

Le second rucher couvert a été établi dans le jardin de notre ferme de Mazerier, voici comment :

Du côté de la cour, il y a en ligne droite un cuvage adossé au pignon d'une grange, et comme le cuvage est bien moins large que la grange cela laissait dans le jardin un recoin exposé au sud et à l'est ; j'ai prolongé la toiture du cuvage, fait un parquet et deux parois en planches ; cela m'a donné une chambre de 4 mètres sur 3, éclairée par une fenêtre et une porte vitrée ; comme j'avais assez de hauteur, j'ai accolé à ces parois en bois trois rangs de cases ayant 80 centimètres de hauteur et fermant avec des portes numérotées comme dans le grenier de la vigne, ce qui m'a permis d'y établir vingt-deux ruches.

J'ai à ce rucher, comme à l'autre, éprouvé les mêmes déboires lorsque j'ai placé des essaims dans les ruches vides voisines des vieilles colonies ; ils se réunissaient à elles. Je n'ai pu parer à cet inconvénient qu'en plaçant d'abord mon essaim dans une hausse à douze cadres, avec un plateau et une toiture d'occasion que je laissais dans le jardin jusqu'à l'hiver ; à cette époque je le place dans une case et, au printemps, elles sont bien accoutumées à leur demeure, et surtout à faire une famille à part, et ne se réunissent pas aux voisines ; puis lorsque le besoin m'en est démontré, je mets sur ces hausses d'autres hausses de 12 cadres comme aux anciennes ruches.

Pour le moment je n'y ai que 12 colonies qui rapportent en moyenne de 20 à 30 kg. de miel ; mais ce rucher m'a coûté de 1000 à 1100 francs.

Dans les ruchers fermés, on est gêné pour travailler dans les ruches, surtout quand il y en a plusieurs rangs superposés, on est incommodé par les abeilles qu'on ne sait comment faire sortir ; incommodé plus encore par la fumée ; on ne voit pas assez clair dans certains cas ; on ne peut faire certaines opérations, comme par exemple des essaims artificiels ; et puis, il me semble que cela revient très cher par chaque colonie logée.

Je crois donc que lorsqu'on a un clos assez grand pour mettre ses ruches au milieu, qu'on a des ruches à parois de trois centimètres, avec des toitures en forte tôle galvanisée, munies de doubles fonds de 8 à 10 centimètres, bourrées de paille pour maintenir une température plus égale à l'intérieur, il est préférable d'avoir des ruches qu'on place à un ou deux mètres de distance, que d'avoir un pavillon-rucher ; c'est moins joli, moins artistique, mais c'est beaucoup plus pratique et commode.

Veillez, Monsieur mon éminent confrère, agréer mes meilleures salutations.

CALIXTE MOULIN, *apiculteur*,
Gannat (Allier).

BIBLIOGRAPHIE

Forty years among the Bees. Quarante années au milieu des abeilles, par le Dr C. C. Miller. Un volume de 327 pages, illustré de 111 figures. George W. York and Co, éditeurs, Chicago (Illinois).

Cet ouvrage n'est pas un traité ; l'auteur nous le dit dans son introduction :

« Je n'ai ni l'espérance ni le désir d'écrire un traité complet sur l'apiculture. Bien des choses importantes relatives à cet art ne sont pas même mentionnées dans ce livre, quelques-unes parce que je n'ai pas eu l'occasion d'en faire l'expérience, et d'autres parce que je suppose qu'elles sont déjà familières au lecteur. J'essaie simplement de parler de ce qui pourrait intéresser le plus un collègue apiculteur s'il passait une année avec moi. »

Le fait est que ce livre est plus intéressant qu'un traité pour celui qui a déjà l'expérience des abeilles ; pour ma part, j'ai eu un très grand plaisir à le lire et j'y ai appris des choses que je ne savais pas. M. Miller est non seulement un praticien consommé qui a fait de l'apiculture sa spécialité, mais un des publicistes les plus appréciés aux Etats-Unis et un des plus spirituels. Sa manière d'écrire simple et sans prétention nous fait vivre avec lui au milieu des abeilles, et son livre est une série de renseignements pour toutes les circonstances dans lesquelles un apiculteur peut se trouver. Ainsi, par exemple, à propos de l'essaimage et de ce qu'on peut faire pour l'empêcher, voici ce que M. Miller dit (page 170) :

« Le problème de la prévention de l'essaimage serait beaucoup plus facile à résoudre si je ne cherchais pas à produire du miel en rayons au lieu de miel à extraire. Je suis persuadé que je peux mettre en pile des boîtes de surplus comme dans la fig. 68 (la fig. 68 nous montre quatre boîtes de surplus empilées les unes sur les autres) et ne pas avoir une colonie sur cent qui essaime. Le fait qu'aucune de ces piles de boîtes n'a jamais essaimé me confirme dans mon opinion, car chaque année il m'arrive d'avoir à empiler quelques boîtes.

« Ce n'est pas, je pense, autant l'abondance de place que l'abondance de ventilation qui empêche l'essaimage, bien que la place ait aussi son importance. Remarquez la facilité de la ventilation dans cette pile, fig. 68. L'entrée, que vous ne pouvez voir, est large de 12 pouces et haute de deux. La seconde boîte est poussée en avant de la première afin de laisser en arrière, entre les deux boîtes, un espace de demi-pouce pour la ventilation. La troisième boîte est poussée en arrière pour laisser l'espace devant, et l'espace de ventilation entre la troisième et la quatrième est à l'arrière. Enfin le couvercle est poussé en avant, laissant ainsi un espace de demi-pouce ou plus. Malheureusement on ne peut user de ce moyen pour le miel en rayons. »

Voici maintenant son procédé pour la *Recherche des cellules royales* (page 184 :)

« Nous décidons de visiter chaque colonie environ une fois tous les dix jours. Je dis environ, car il n'est pas toujours possible d'être exact. Il peut arriver qu'il pleuve un ou deux jours de suite, alors les dix jours deviennent onze ou douze, ou bien la prévision de quelque empêchement provenant de nos occupations nous engage à abréger nos dix jours en neuf ou moins.

« Supposons que nous visitons une colonie et que nous n'y trouvons aucune cellule royale contenant des œufs. La fois suivante il se peut que ce soit la même chose et cela peut continuer ainsi pendant toute la saison. Dans ce cas il n'y a rien à faire à cette colonie, excepté de la visiter tous les dix jours, puis de la laisser tranquille et être satisfait. De tels cas ne sont pas aussi nombreux que je l'aimerais, mais je crois cependant qu'ils augmentent. »

« Supposons qu'à une de nos visites nous trouvons une ou plusieurs cellules contenant des œufs; nous détruisons les cellules naissantes en les écrasant et dans notre carnet de notes nous écrivons après la date : *keg*, abréviation pour l'expressive sinon élégante rubrique : *killed eggs* (œufs tués). Il est possible qu'à notre prochaine visite nous ne trouvons plus de cellules royales commencées et que ce soit la fin pour la saison. Aussi longtemps que nous trouvons seulement des œufs nous ne faisons rien autre que de les détruire.

« Généralement cependant, quand on trouve des œufs dans les cellules, à la visite suivante il y aura des nymphes déjà bien avancées. Quand il y a des nymphes dans les cellules, la colonie doit être traitée, le traitement n'est ni long ni difficile. »

Suit un mode de traitement pour empêcher l'essaimage. L'ouvrage se termine par un recueil d'excellentes recettes, ainsi que de

remèdes au miel, qui prennent de la valeur par le fait que M. Miller a fait des études de médecine.

On peut voir par ces citations tout l'intérêt que présente ce livre et combien les procédés de l'auteur sont pratiques et clairement décrits. J'engage ceux de mes collègues qui savent l'anglais à le lire, car ils y trouveront comme moi plaisir et profit, et je tiens en terminant à remercier M. Miller de la jouissance que m'a procurée la lecture de ses *Quarante années au milieu des abeilles*.

E. B.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Résultat des pesées de nos ruches sur balance en mai 1903

STATIONS	Système de ruches	Force de la colonie	Augmentation nette	Diminution	Journée la plus forte	Date
			Gr.	Gr.	Gr.	
Bramois..... Valais	Dadant	moyenne	7.900	—	2.100	29 mai
Chamoson..... »	D.	forte	9.800	—	1.800	30 »
Ecône..... »	D.	moyenne	5.800	—	1.200	30 »
Mollens..... »	D.-Blatt	bon. moyen.	6.500	—	1.000	30 »
St-Luc..... »	Dadant	bonne	12.750	—	1.900	24 »
Bulle..... Fribourg	D.	»	18.300	—	2.000	31 »
La Sonnaz.... »	D.	moyenne	6.150	—	1.300	14 »
La Plaine..... Genève	Layens	bonne	10.300	—	2.600	30 »
Baulmes..... Vaud	D.-Blatt	moyenne	9 000	—	1.600	30 »
Bournens..... »	Dadant	bonne	10.000	—	2.300	31 »
Correvon..... »	D.-Blatt	faible	2.000	—	500	14, 15, 16
Panex-sr-Ollon.... »	D.	moyenne	4.400	—	500	21 »
Vuibroye..... »	D.-Blatt	»	22.400	—	2.300	22 »
Préverenges..... »	Dadant	bon. moyen.	13.600	—	2.100	29 »
St-Prex a) R. t. au M. »	D.	très bonne	15.800	—	3.200	30 »
b) R. t. au N. »	D.	»	18.100	—	3.500	29 »
c) R. t. à l'E. »	D.	faible	6.800	—	2.100	29 »
d) R. t. à l'O. »	D.	bonne	12.200	—	3.000	30 »
Belmont..... Neuchâtel	D.	»	7.900	—	2.100	29 »
Buttes..... »	D.	moyenne	3.100	—	700	23 »
Côte aux Fées »	D.	assez bonne	5.400	—	2.000	29 »
Couvét..... »	D.	moyenne	—	600	400	29, 30 »
Coffrane..... »	D.	bonne	4.400	—	900	28 »
Les Ponts.... »	D.-Blatt	moyenne	—	750	550	29 »
St-Aubin..... »	»	bonne	1.900	—	1.300	30 »
Cormoret.. Jura bernois	Dadant	»	4.400	—	1.000	29 »
Delémont.... »	»	forte	6.000	—	1.500	30 »
Tavannes.... »	D.-Blatt	»	8.050	—	1.100	22 »

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Pierre Bois, Jersey, 5 mars. — Grâce à leur excellente condition, mes abeilles ont fait une assez bonne récolte l'année dernière malgré la mauvaise saison.

A. Dumas, Tiflis, Caucase. — La dernière récolte a été pour les environs de Tiflis des plus mauvaise, les abeilles ont juste trouvé de quoi faire leurs provisions, encore faudrait-il ce printemps nourrir quelques ruchées, des plus faibles, si l'on veut en obtenir un produit.

Depuis six ans que je cultive des abeilles dans le Caucase, jamais je ne m'étais trouvé ainsi sans miel.

L'abeille du Caucase est en effet, comme on l'a bien dit, très douce, c'est un plaisir de la manipuler, elle est aussi très active et résiste bien au pillage; je n'ai eu qu'une fois une ruche pillée, c'est la première que j'avais transvasée, il y a de cela six ans. N'étant pas encore bien expérimenté j'avais négligé d'enlever un peu de miel coulé sur le plateau et comme à ce moment il n'y avait pas encore de récolte sur les fleurs les colonies voisines de ma transvasée ont été sans pitié à l'égard de mon inexpérience.

Gravatte, Crehange (Lorraine). — La récolte de 1902 a été bonne en général en Lorraine; pour ma part j'ai récolté 650 kilos de beau miel, tout en laissant de larges provisions à mes abeilles. J'avais quatorze ruches en état de faire la campagne. Ici le pays est excellent pour la culture des abeilles, l'on cultive beaucoup de sainfoin, luzerne, etc., et il y a beaucoup de prairies naturelles, il n'y manque que des apiculteurs; rares sont les ruchers qui occupent de 15 à 20 colonies.

Louis Bourgeois, Serroue (Neuchâtel), 2 avril. — Saison extraordinaire pour nos abeilles; je n'ai jamais vu pareille précocité. A partir du 11 février les abeilles rapportent du pollen et à la mi-mars du miel récolté sur les saules.

Cottin, (?) (Ain), 8 mai 1903. — Le 26 avril dernier j'ai fait la visite générale de mes ruches. Pourvues chacune de 15 à 16 kilos de nourriture au commencement d'octobre 1902, stimulées sans doute par la douceur de l'hiver et la floraison précoce d'arbres fruitiers qui en est résultée, elles m'ont présenté un aspect merveilleux, débordant littéralement d'abeilles et de couvain serré. Chacune avait encore quelques kilos de provisions; j'y ai ajouté une égale quantité de sirop épais.

Je viens de revoir mes ruches. Malgré les derniers froids et les dernières pluies mes ouvrières couvraient en masse tous les rayons. Je me hâte, pour éviter l'essaimage, de donner à chacune une hausse garnie de ses bâtisses.

Je vais donc entrer en campagne avec l'armée la plus nombreuse que j'aie jamais eue. Que Dieu nous donne maintenant du soleil et des fleurs, nos travailleuses feront le reste.

J'entends beaucoup de plaintes d'apiculteurs: la cause des déboires ne serait-elle pas un nourrissage nul ou insuffisant d'automne?

Mont Jovet, Albertville (Savoie), 26 mai. — Depuis huit jours nous sommes au grand beau temps et les sainfoins donnent une bonne miellée qui, espérons-le, compensera la maigre récolte de 1902.

E. Regnier, Staouéli-Trappe (Algérie), 10 juin. — Chez nous la récolte en miel a été très maigre vu les froids persistants pendant toute la durée de la fleur; il en sera, je crois, de même dans les trois provinces.

J. Dennler, Mutzig (Alsace), 22 juin. — Le temps n'est guère favorable à nos abeilles, aussi la récolte ne se présente-t-elle pas sous de bons auspices.

Pernel, Lure (Haute-Saône), 24 juin. — A Lure les abeilles ne feront guère que leurs provisions d'hiver; on fauche les foins, il ne restera que les tilleuls qui sont fleuris et sur lesquels elles récolteront un peu si le temps le permet. J'ai une ruchée d'abeilles italiennes dans une Dadant qui a essaimé trois fois. Le premier essaim est sorti le 5 mai, j'ai rendu le troisième à la souche. A la visite elle avait une population énorme. J'ai l'habitude de laisser des vivres, plutôt trop, pour l'hivernage.

V. Roulet, Echichens (Vaud), 14 juin. — Les fleurs sont abondantes ici et je crois que la récolte sera bonne en dépit du mauvais temps. Je n'ai encore jamais vu dans mes ruches une récolte si abondante.

UN CLIENT SATISFAIT est la meilleure réclame

Chassigny, le 4 juin 1903.

Monsieur Sloan,

Je suis vraiment charmé de l'enfumeur Vésuve et des autres articles d'apiculture que je vous ai achetés à mon passage à Paris, aussi un de mes amis admirateur me prie-t-il de vous en demander un autre. Accédant à son désir et voulant compléter mon matériel, je viens vous prier de vouloir bien m'adresser les articles suivants, etc.

Signé : Abbé GAUTHEY.

Chassigny, le 8 juin 1903.

Monsieur Sloan,

Bien volontiers je vous autorise à extraire de ma lettre les passages qui vous paraîtront utiles. Par là je suis assuré de rendre service à bien des apiculteurs en leur faisant connaître votre enfumeur Vésuve.

Depuis dix ans que je m'occupe d'apiculture j'ai eu l'occasion d'acheter plusieurs enfumeurs, mais aucun ne m'a donné autant de satisfaction que le vôtre.

Agréez, etc.

Signé : Abbé GAUTHEY.

Sauve, le 12/4 1903.

Monsieur J.-S. Sloan,

Je suis très satisfait du bon fonctionnement de l'enfumeur Corneil que vous avez bien voulu m'adresser et désirerais posséder de vos catalogues, car il pourrait se faire que je vous fasse avoir des commandes à l'époque de l'essaimage.

Recevez, Monsieur, etc.

Signé : A. MARTIN.

Bir Bou Rekba, le 17 juin 1903.

Monsieur J. S. Sloan,

Votre enfumeur Vésuve est parfait et d'un fini irréprochable. Les cages West sont très commodes et surtout répondent bien à leur usage.

Recevez, Monsieur, etc.

Signé : BOURGEOIS.

Bir Bou Rekba, le 19 juin.

Monsieur J. S. Sloan,

Mon client est très content de sa marmite à faire la cire. Je suis très heureux de vous dire que depuis 30 années que je vends des articles apicoles de toutes provenances, je n'ai encore rien trouvé d'aussi solide et d'aussi pratique que le matériel apicole de la célèbre maison ROOT.

Continuez et bientôt tous les apiculteurs européens soucieux de leurs intérêts seront vos clients.

Recevez, etc.

Signé : Bourgeois.

Lacépède, le 24 mai 1903.

Monsieur J. S. Sloan,

J'ai reçu le kilo de cire gaufrée et l'ai fait admirer par mes amis. Tous sont unanimes : Vous avez ce qu'on fait de mieux tant en cire qu'en ruches et autres articles. On ne saurait même rien faire qui pût supporter la comparaison. Merci pour tous vos renseignements.

Veuillez m'adresser au plus tôt 5 kilos de cire gaufrée conforme à l'échantillon envoyé.

Agréez, etc.,

Signé : E. BICHET.

Monsempron, 19 juin.

Monsieur J.-S. Sloan,

J'ai reçu les deux articles que vous m'annoncez dans votre lettre du 11 courant, etc.

Je n'ai encore rien vu ni en Amérique ni en Europe qui puisse égaler l'ensemble des perfections que renferme votre matériel. Le bois employé dans la fabrication des ruches et des cadres est unique en son genre et je crois qu'il est presque impossible de trouver le pareil en France. L'assemblage, sans être un travail fini comme menuiserie, est d'une précision mathématique et se monte comme en jouant. En un mot celui qui veut faire de l'apiculture et désire se procurer le matériel le plus parfait en raison du prix doit s'adresser à vous.

Je désire que cette appréciation, absolument désintéressée, guide ceux qui débutent et décide les anciens à abandonner comme moi la fabrication pour se pourvoir de votre excellent matériel.

Agréez, Monsieur, etc.

Signé : Ernest BICHET.

Ces quelques lettres d'éloges prises entre cent démontrent pleinement que MM. Sloan et Root n'avancent rien dans leurs réclames qui ne soient des faits de la plus haute exactitude.

Les usines ROOT sont les plus grandes du monde entier parce que leur

production est invariablement parfaite.

Essayer notre matériel c'est l'adopter à l'exclusion de tout autre.

J.-S. SLOAN, 10, rue Cambacérès, PARIS.